



VIVRE EN VILLE
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE



COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN
TABLE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT



**cre-capitale
nationale**

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Étude sur l'implantation du SLR dans la région de Québec
Un projet porteur qui doit être mis en œuvre rapidement

Québec, le 6 mars 2003. Vivre en Ville, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) et le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTECC) sont très satisfaits des conclusions de l'étude portant sur l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) dans la région de Québec, et visent l'an 2008 pour la mise en service d'une première ligne.

« Il faut immédiatement commencer le processus de consultation, impliquer la population et les groupes d'intérêt à chacune des étapes de mise en œuvre du projet, de la planification des lignes jusqu'à la mise en service. C'est un gage de succès. Des villes comme Strasbourg, Bordeaux et Portland (Oregon) l'ont compris », pense Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville et président du CRUTECC.

Le tramway est un mode de transport efficace, convivial, silencieux et bon pour l'environnement. « Les utilisateurs du transport en commun gagneront en confort et en rapidité, sans payer plus qu'ils ne déboursent actuellement pour prendre l'autobus. De plus, l'implantation d'un SLR va permettre de transférer des autobus ailleurs sur le réseau et d'augmenter le service dans des secteurs qui étaient moins bien desservis », dit Mathieu Cyr, coordonnateur du CRUTECC.

« Le SLR, c'est plus qu'un outil de transport. C'est aussi un outil symbolique et un outil de développement urbain. L'adoption de ce type de transport représente une opportunité de réaménagement visant à relever la valeur esthétique et fonctionnelle des quartiers centraux afin de les rendre plus attrayants, tant pour la population locale que pour les touristes. Des zones mélangeant les fonctions résidentielles, commerciales et services devront également être implantées le long des lignes du SLR », soutient Alexandre Turgeon, directeur général du CRE-Capitale nationale.

Au plan fiscal, de fortes retombées sont à prévoir si le SLR est pensé en fonction de l'aménagement urbain. « Un SLR ouvre la voie à la densification et à la réurbanisation des centres urbains. Des gains collectifs importants peuvent alors être comptabilisés : des économies d'échelle en développant dans des zones déjà pourvues en services, une optimisation du transport collectif, la création de milieux de vie en ville, la revitalisation de quartiers, l'amélioration de la qualité de vie, l'accroissement de la valeur fiscale collective, la réduction des

risques pour la santé et l'environnement, l'effet d'entraînement pour de nouveaux investissements, etc.», affirme M. Turgeon.

À ceux qui pensent qu'il s'agit d'un projet trop onéreux, les groupes répondent que les coûts d'un SLR équivalent aux sommes qui seront dépensées pour les routes dans la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) au cours des prochaines années, sans les avantages du SLR...

« Nous sommes à l'heure des choix et le contexte démographique et économique nous empêche de faire les deux en même temps ; dépenser pour la voiture individuelle en routes et en espaces de stationnement et investir dans le transport en commun. Dans le cadre du Protocole de Kyoto, il faut voir le SLR comme l'élément central d'un nouveau plan de gestion des déplacements intégré et durable. Ce plan doit favoriser un rééquilibrage des modes de transport et, par le fait même, une plus grande utilisation des transports alternatifs à l'automobile. Si l'on veut vraiment que ça marche, il faut être cohérent. Il faut donner plus de place aux transports collectifs et moins de place à l'auto. C'est ce que de nombreuses villes européennes et américaines ont compris. Au tour de Québec de prendre le train... et rapidement ! », conclut M. Vaillancourt.

- 30 -

Source : Jérôme Vaillancourt
Tél. : (418) 522-0011 #222
Cell. : (418) 570-5038

Pascal Laliberté
Tél. : (418) 522-0011 #222